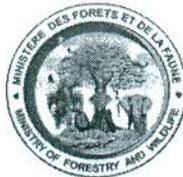


REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

.....
MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

.....
SECRETARIAT GENERAL

.....
DIRECTION DES FORETS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

.....
MINISTRY OF FORESTRY AND WILDLIFE

.....
SECRETARIAT GENERAL

.....
DEPARTMENT OF FORESTRY

4 0 9 5

N° _____/MINFOF/SG/DF/SDIAF/SA

Yaoundé, le

13 AOUT 2015

LE MINISTRE

A

Directeur de l'Agence Nationale d'Appui au
Développement Forestier (ANAFOR) Projet
PD 21/98 Rev.2 (F) « SIKOP »

Réf : V/L N° 13/L/C/LIE/14 du 19 mars 2015

Objet : Notification d'approbation du plan
d'aménagement de la Forêt Communale
de Nyanon, Ngambé et Ndom.

Monsieur le Directeur Général,

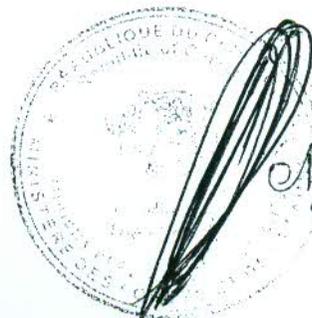
Comme suite aux travaux du Comité Interministériel d'approbation des plans
d'aménagement, tenus le 09 juillet 2015 dans mon Département Ministériel,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le plan d'aménagement de votre forêt communale
a été approuvé, sous réserve de la présentation du Certificat de Conformité Environnemental délivré
par le Ministre en charge de l'Environnement.

Je tiens à vous rappeler que l'entrée en exploitation de votre forêt communale sera
subordonnée à la satisfaction de cette réserve. Cette exploitation se fera désormais, conformément
aux prescriptions dudit plan, notamment le respect des essences non autorisées à l'exploitation, des
diamètres d'exploitabilité aménagement (DMA) et du nouveau parcellaire.

Ce faisant, je vous demande d'élaborer et de déposer dans mes services pour approbation, le
plan quinquennal de gestion de la première Unité Forestière d'Exploitation.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, les assurances de ma considération
distinguée./-



Ngole Philiph Ngwese